

Points remarquables de la Boucle Kerlouanaise

Points remarquables de la côte nord du sentier de « Neiz Vran »

1

Départ possible du sentier de Neiz Vran au poste SNSM de Boutrouilles. *Le sens de parcours préconisé est le sens antihoraire*

Celui-ci dispose de deux canots pour la surveillance et le sauvetage à proximité des rochers. Il couvre la zone de Guisseny à Plounéour-Brignogan-Plages.



2

Four à goémon de Karreg Hir. Délimité par un cordage, ce four fait partie des derniers vestiges de l'activité

goémonière sur la commune de Kerlouan. Prenez le temps de lire les textes des panneaux pédagogiques.



3

A partir de cette pointe, vous avez une vue splendide sur

Enez Amann Ar Rouz au nord-ouest, le phare de l'Île Vierge à l'ouest et sur toute la côte jusqu'à Pontusval à l'est.



4

Enez Amann Ar Rouz (île d'Hamon le Roux) est également connue sous le nom d'île aux vaches. Celle-ci est une propriété

privée mais vous pouvez en faire le tour pour y découvrir de fabuleux rochers.

Elle est admirable par gros temps.

Attention : Enez Amann Ar Rouz peut ne pas être accessible à marée haute par fort coefficient.



5

Départ possible du parking derrière le camping de Neiz Vran.

Le sens de parcours préconisé est le sens antihoraire.

L'ordre des points remarquables est donné dans cette page par rapport à ce sens de parcours.



6

L'eau qui sort de la buse sur la plage est de l'eau douce provenant d'une source, c'est Poul Feunteun.



7

Allée couverte de Pors Huel.

Ces vestiges de la préhistoire ne sont visibles qu'à marée basse dans l'anse de Tresseny. C'est également là que débarquèrent, au 5ème siècle, les moines Brévalaire et Sezny venant d'Irlande. (St patrons de Kerlouan et Guisseny).



8

Enez An Tour (île La Tour).

Cette île est une propriété privée mais vous pouvez en faire le tour et admirer les oiseaux migrateurs qui se reposent dans les marais. Attention : Enez An Tour peut ne pas être accessible à marée haute par fort coefficient.



Points remarquables de la liaison entre les sentiers de « Neiz Vran » et de « Saint Sauveur »

9

Croix pattée monolithe de section octogonale à branches courtes, en granite érigée sur un socle rectangulaire, orientée au sud et datée du Moyen Age. Sous le Christ, un écusson à 6 branches pourrait être celui de la famille Barbier selon l'Abbé Castel.



10

Le moulin du Pont existe au moins depuis le XVIème siècle. Il est resté en activité jusqu'en 2013. Le bâtiment principal date des années 1900. Il était un des rares moulins à fonctionner avec un système de courroies.



11

L'étang du Pont est alimenté par le Quillimadec, fleuve côtier qui sépare les communes de Kerlouan et Guisseny.



Cette réserve d'eau dont le débit alimente le bief du moulin est la propriété de la Communauté de Communes de Lesneven. Cet étang de 12 ha sert également de refuge aux oiseaux.

Points remarquables de la section sud du sentier de « Saint Sauveur »

Départ possible du sentier de St Sauveur. *Le sens de parcours préconisé est le sens antihoraire.*

12

Le **calvaire**, édifié en 1547, est surmonté d'une croix biface portant six personnages en pierre de Kersanton (La kersantite).



13

Fontaine Saint Sauveur. Il y a en fait 2 fontaines: la plus ancienne, au fond d'une cavité rocheuse, située dans l'axe du lavoir, alimente directement celui-ci; la 2ème appelée « Fontaine sacrée » à quelques mètres du lavoir est protégée par une construction en granite et aurait la vertu de soigner les maladies pulmonaires des enfants.



14

Au lieu-dit de Pen Ar Pont, prendre à droite sur 30 m la petite descente en n'ayant pas peur de marcher dans l'eau, vous arrivez à la **fontaine « Pauline »** surmontée d'une croix sans pied.



15

Vue remarquable sur la mer et sur les villages (de gauche à droite) Plounéour-Brignogan-Plages, Goulven et les plages de Keremma.



Prendre le bitume à gauche sur 100 m puis tourner à droite

16

Sur le sentier découvrez le lavoir du Cleusmeur récemment rénové par les bénévoles des Amis des Sentiers de Randonnée de Kerlouan.



Points remarquables de la déviation chevaux de la Boucle Communautaire

17

Après un long cheminement (1,5 km) vous arrivez à Croaz Goas An Divezh.

Cette croix, (croix de l'homme héhonté) est datée du 17ème siècle. Elle est scellée dans un socle circulaire à deux niveaux dans un bloc unique. C'est une croix monolithe fruste aux angles grossièrement rabattus et à bras courts. Un Christ rudimentaire, qui semble sourire, se détache en relief. Sur le fût se lisent les initiales F et H en creux.



Points remarquables des parties Est et Nord du sentier

« Entre Terre & Mer »

18

Du village de Kerzenval on aperçoit sur la droite le phare de Pontusval et la Chapelle Pol situés sur la commune de Plounéour-Brignogan-Plages.



19

Sur le parking du Crémiou, départ possible du sentier « Entre Terre et Mer ». *Sens antihoraire conseillé.*



A 100 m vers l'ouest, au second parking, début de la déviation pour les VTT et les chevaux.

20

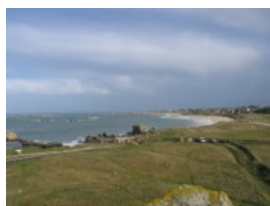
Le sentier côtier, réservé aux piétons, suit le cordon dunaire jusqu'au village de Meneham.



Village de Meneham.

21

Visitez ce site classé remarquable : les maisons à avancées abritant le gîte d'étape, les ateliers des artisans d'art, l'auberge, le corps de garde, les espaces muséographiques, la maison d'accueil, le four à géomon...



Du haut des rochers entourant le corps de garde, vue imprenable sur la côte : du phare de Pontusval à l'est, jusqu'au phare de l'Île Vierge à l'ouest.



22

Rocher original représentant la tête d'un personnage légendaire du pays Pagan.



23

Empruntez le sentier aménagé pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et qui sert aussi à la protection dunaire.



Points remarquables de la côte du sentier

« A Dreuz »

24

Passage sur une digue artificielle. A droite, zone recouverte à marée haute par fort coefficient.



25

En longeant la zone humide, lire les panneaux explicatifs sur le fonctionnement du pont à vannes, sur la faune et la flore.



26

Reprendre la route et passer sur le pont à vannes datant de 1850, qui empêche la remontée de la mer jusqu'au bourg de Kerlouan.



27

Au parking de la Digue ,départ possible du sentier « A Dreuz ». *Le sens de parcours préconisé est le sens antihoraire.*



Montez sur la dune et suivre le fléchage jaune en direction de l'ouest. Vue sur le port de Kour Vihan. Sur le chemin, vestiges de l'occupation allemande. On distingue à l'ouest, la pointe de Neiz Vran et le phare de l'Ile Vierge.

28

Cet ancien tobrouk fera l'objet d'une mise en valeur dans le cadre d'un travail de mémoire collective.



Au haut de la dune une stèle en mémoire du naufrage de l'Athabaskan en avril 1944, bateau canadien.



29

Spot de surf très prisé toute l'année.



Ecole de surf " Pagan Surf School " ouverte d'Avril à Décembre

Continuez sur le tracé jaune jusqu'au poste SNSM



Les Amis des Sentiers de Randonnée de Kerlouan vous

souhaitent un bon séjour sur notre commune.